

Mars 2021

Rapport annuel 2020

Association suisse du chauffage à distance



Quelle: BFE

Sommaire

1. Préambule – Le chauffage à distance a le vent en poupe	3
2. Comité et direction	4
2.1 Comité	4
2.2 Direction	4
3. Membres	6
4. Lobbying politique	7
5. Travaux de relations publiques	8
6. Manifestations / formations continues et perfectionnement	9
6.1 Forum du chauffage à distance	10
6.2 Formation de vente	10
6.3 Soirée des planificateurs d	10
6.4 Séminaire sur le chauffage / froid à distance	10
6.6 Soirée des planificateurs f	10
6.7 Journée d'échange d'expériences	11
6.8 Rencontre des exploitants	11
7. Technique, exploitation et projets	11
7.1 Guide sur le chauffage à distance	11
7.2 Collaboration concernant le guide des sous-stations de chauffage à distance	11
7.3 Ensemble de règlements relatifs au chauffage à distance / collaboration avec AGFW	11
8. Stratégie de progression	12
9. Statistiques sur le chauffage à distance	12
10. Finances	14
10.1. Bilan	14
10.2. Compte de résultat	15
10.3 Forum du chauffage à distance	15
11. Perspectives 2021	15
12. Remerciements	16

1. Préambule – Le chauffage à distance a le vent en poupe

Depuis les décisions claires prises par le peuple (Stratégie énergétique 2050 en mai 2017, vague verte lors des élections fédérales de 2019), le Parlement (Accord de Paris sur le climat 2015/16, loi sur le CO₂ en septembre 2020) et le Conseil fédéral (zéro émission nette de CO₂ à l'horizon 2050, objectif fixé en août 2019) en matière de politique énergétique et climatique, la chaleur et le froid à distance ont le vent en poupe. Partout dans le pays, des réseaux de chauffage à distance existants sont étendus de manière significative, en particulier dans les grandes villes telles que Zurich, Bâle, Genève et Berne, ou de nouveaux réseaux sont construits.

Les perspectives énergétiques 2050+ publiées fin 2020 tablent sur un doublement des ventes de chaleur de réseaux thermiques dans les 30 prochaines années. Dans ce contexte, les cinq à dix prochaines années seront décisives pour le développement du chauffage à distance. Si le développement est trop lent, des solutions individuelles risqueraient de s'imposer et les avantages économiques tangibles des réseaux thermiques dans les zones densément peuplées ne pourraient pas être exploités. Sans effort de la part de la branche et des responsables politiques, nous pourrions rester un simple acteur de niche. Le développement doit donc avoir lieu le plus rapidement possible. En même temps, nos villes et nos communes ne peuvent pas être transformées du jour au lendemain. Il nous faut aussi clarifier dans les meilleurs délais l'interaction entre les réseaux de gaz et de chauffage à distance, car ils desservent souvent les mêmes zones et clients.

Afin de pouvoir relever les défis qui l'attendent, l'Association suisse de chauffage à distance poursuit depuis le printemps 2020 la mise en œuvre de la «Stratégie de progression» (Vorwärtsstrategie). Celle-ci prévoit un engagement accru de l'association sur quatre axes principaux (lobbying politique, formation continue et perfectionnement, ensemble de règles techniques et marketing), ainsi qu'une augmentation des effectifs du bureau pour mener à bien ces tâches. Avec l'entrée en fonction d'une secrétaire expérimentée, Ursula Spycher, mi-novembre 2020 et du nouveau directeur adjoint Diego Hangartner début février 2021, des jalons importants ont déjà pu être posés dans la défense accrue des intérêts des membres de l'association. Actuellement, plus de 40 projets et mesures pouvant être attribués aux champs d'action susmentionnés sont mis en œuvre à un rythme élevé.

Utilisons ensemble l'élan favorable à la branche du chauffage à distance dans l'intérêt des générations présentes et futures! L'ASCAD défend avec énergie et détermination les requêtes de la branche du chauffage et du froid à distance.

2. Comité et direction

2.1 Comité

Le comité s'est réuni dix fois en 2020. Sa composition était la suivante:

- Thierry Burkart, conseiller d'État (jusqu'au 19 août 2020), président
- Othmar Reichmuth, conseiller d'État (à partir du 19 août 2020), président
- Pierre Papaux, vice-président, Groupe E Celsius
- René Bachmann, Fahrer AG
- Urs Brunner, Association pour l'élimination des déchets à Buchs (à partir du 19 août 2020), deuxième vice-président à partir du 10.9.2020
- Patrick Dewarrat, RWB SA
- Bernhard Guhl, ancien conseiller national, Siemens AG (jusqu'au 19 août 2020)
- Bruno Hüppi, ERZ Fernwärme
- Joachim Ködel, Haute Ecole Spécialisée de Lucerne
- Mathieu Moggi, Aziende Industriali di Lugano (AIL)
- Urs Rhyner, Agro Energie Schwyz
- Martin Rigaud, Brugg Rohrsystem AG
- Fabrice Rognon, CSD AG
- Ulrich Trümpi, Ramboll AG à partir du 1^{er} novembre 2020 Thurplus

En 2020, les travaux du comité ont porté principalement sur la mise en œuvre de la Stratégie de progression. Vous trouverez des informations détaillées sur ce sujet dans le chapitre 8 du présent rapport annuel.

2.2 Direction

La direction est assurée depuis le 1^{er} janvier 2017 par Andreas Hurni (Ryser Ingenieure AG, Berne). Les tâches liées au secrétariat / aux finances ont été assumées par Silvie Laville (également Ryser) jusqu'à la mi-février 2020, puis par l'équipe administrative de Ryser jusqu'à la mi-novembre et par Dr. Röthlisberger AG, Berne, pour les finances. Depuis le 16 novembre 2020, Ursula Spycher (Ryser) a repris le secrétariat de l'ASCAD. Les mandats de la direction et du secrétariat sont des mandats à temps partiel.

La direction est responsable de la mise en œuvre des travaux et projets mandatés par le comité. Pour ce faire, elle est parfois aidée de manière ponctuelle par des membres du comité. Les tâches suivantes figurent au cahier des charges du directeur:

- Formation continue et perfectionnement (notamment séminaires, soirées des planificateurs, formations de vente, journées des exploitants)
- Organisation et réalisation des rencontres semestrielles des contracteurs
- Technique, exploitation et répartition (notamment bureau d'information, élaboration des règles techniques, phase de déclenchement et gestion de projets)
- Manifestations (participation à l'organisation du Forum du chauffage à distance et de la journée d'échange d'expériences)
- Lobbying politique (participation à des procédures de consultation, accompagnement du processus législatif, contacts avec des autorités cantonales et fédérales, etc.)

- Relations publiques (exposés, publications, site Internet)
- Marketing et publicité

En 2020, d'importantes activités ont été réalisées par l'association:

- Lobbying politique au Parlement et dans les commissions consultatives en lien avec l'examen de la loi sur le CO₂ et l'aménagement du territoire
- Participation aux six procédures de consultation sur la loi sur l'approvisionnement en gaz, la loi sur l'énergie, diverses ordonnances sur l'énergie et l'information géographique, l'ensemble d'ordonnances environnementales du printemps 2021, la révision partielle de l'ordonnance sur le CO₂ et le contre-projet du Conseil fédéral sur l'initiative pour les glaciers
- Rencontre et collaboration avec de nombreux offices (notamment EnDK, OFEN, OFEV et ARE), des associations et des organisations (collaboration au sein du comité de pilotage de l'Initiative Chaleur Suisse, du comité Économie suisse pour la loi sur le CO₂ et rencontre avec l'AGFW, entre autres)
- Présentations

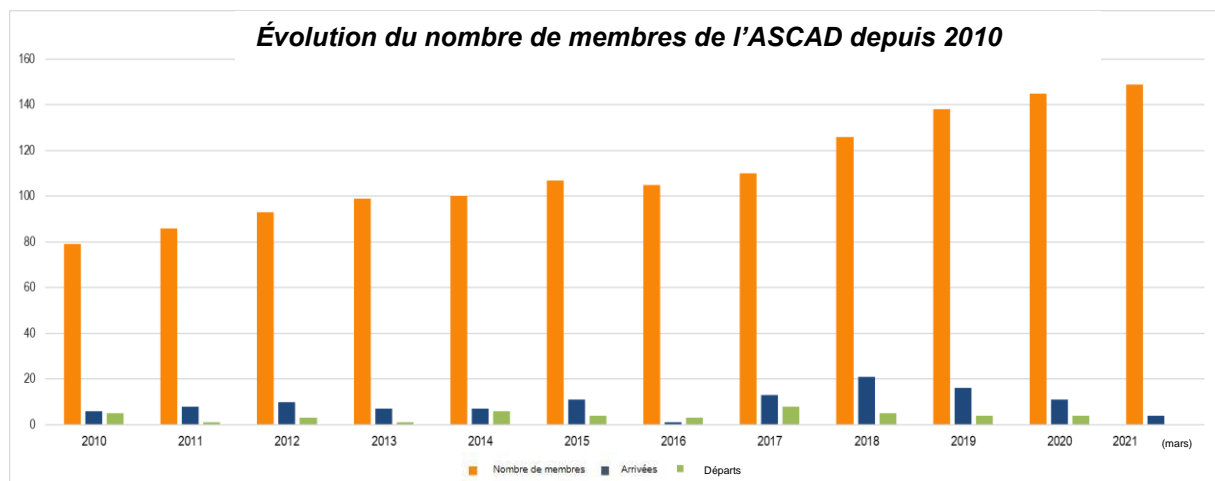
AWB Revisionen AG, Lengnau, joue le rôle d'organe de révision externe.

3. Membres

L'Association suisse du chauffage à distance comptait 145 membres au 31.12.2020. En 2020, l'association compte 7 nouveaux membres (11 adhésions moins 4 départs), soit une augmentation de 5,1%. Les membres étaient répartis dans les catégories suivantes.

Catégorie	2019	2020	Différence
Exploitants	58	59	+1
Contracteurs	11	12	+1
Ingénieurs / planificateurs	19	21	+2
Fournisseurs	29	32	+3
Organisations partenaires	18	18	0
Écoles	3	3	0
Total	138	145	+7

L'évolution du nombre de membres depuis 2010 se présente comme suit:



Durant les trois premiers mois de l'année 2021, 5 membres supplémentaires ont adhéré à l'association (l'ASCAD comptait donc 150 membres au 31.03.2021).

4. Lobbying politique

Le lobbying politique joue un rôle important dans l'activité de l'association et pas seulement depuis l'élection des conseillers d'État Thierry Burkart (2017-2020) et Othmar Reichmuth (à partir 2020) comme présidents de l'ASCAD.

En 2020, la loi sur le CO₂ figurait en tête de la liste des priorités. Grâce à notre engagement, le thème des réseaux thermiques a été intégré dans l'article 39 de la loi révisée. La loi a été adoptée par le Parlement fin septembre. Un référendum contre la loi a abouti et une votation populaire sera probablement organisée en juin 2021. Depuis sa fondation, l'ASCAD s'engage activement dans le comité «Économie suisse pour la loi sur le CO₂», car la loi sur le CO₂ joue un rôle important dans le développement rapide du chauffage à distance.

Concernant la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée, le Conseil national a décidé de ne pas entrer en matière. Les délibérations au Conseil des États se poursuivent encore. Nous devons, de notre côté, rester vigilants et faire valoir nos requêtes lorsque cela est possible. L'intervention préparée par l'ASCAD est soutenue par 9 organisations partenaires.

Parallèlement, une intervention relative à l'ordonnance sur les déchets (OLED) a été préparée en collaboration avec l'Association suisse des exploitants d'installations de traitement des déchets (ASED) et Swissspower. Elle concerne le taux d'utilisation énergétique global des nouvelles UVTD et des UVTD étendues.

Une étude a été menée sur la mise en œuvre de la vision d'un approvisionnement en chaleur 100% neutre en CO₂ d'ici 2050, en collaboration avec de nombreuses associations partenaires de l'Initiative Chaleur Suisse (l'ASCAD est représentée dans le comité de pilotage). Des recommandations d'action ont été formulées sur cette base aux niveaux fédéral, cantonal et communal et nous souhaitons nous engager d'une seule voix en 2021 pour leur mise en œuvre.

En 2020, l'ASCAD a participé à six procédures de consultation. Elle a pris position sur la loi sur l'approvisionnement en gaz, la loi sur l'énergie, diverses ordonnances liées à l'OFEN (notamment les ordonnances sur l'énergie et la géoinformation), l'ensemble d'ordonnances environnementales du printemps 2021 (notamment l'ordonnance sur la protection de l'air), la révision partielle de l'ordonnance sur le CO₂ et le contre-projet du Conseil fédéral sur l'initiative pour les glaciers.

En décembre 2020, deux premiers entretiens entre le nouveau président de l'ASCAD et la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK), ainsi que trois offices fédéraux (l'OFEN, l'OFEV et l'ARE) ont eu lieu et l'ASCAD a pu faire entendre ses demandes. Un «Plan directeur des réseaux thermiques» doit désormais être élaboré et développé sur la base d'une liste de souhaits de l'ASCAD en collaboration avec les trois offices fédéraux.

5. Travaux de relations publiques

Malgré la pandémie de coronavirus, l'ASCAD a su se faire remarquer en 2020 grâce à des exposés et des participations à divers congrès et séminaires:

- Forum du chauffage à distance du 23.01.2020 à Bienne: exposé sur les activités de l'association en 2019 et les activités prévues en 2020
- Cours Push pour les communes «Der Weg zum Wärmeverbund als nachhaltige Alternative» (Le passage aux réseaux thermiques comme alternative durable) du 16.6.2020 à Lenzburg: exposé sur les bases des réseaux thermiques

L'ASCAD a été citée dans la presse spécialisée, notamment dans le cadre du Forum du chauffage à distance:

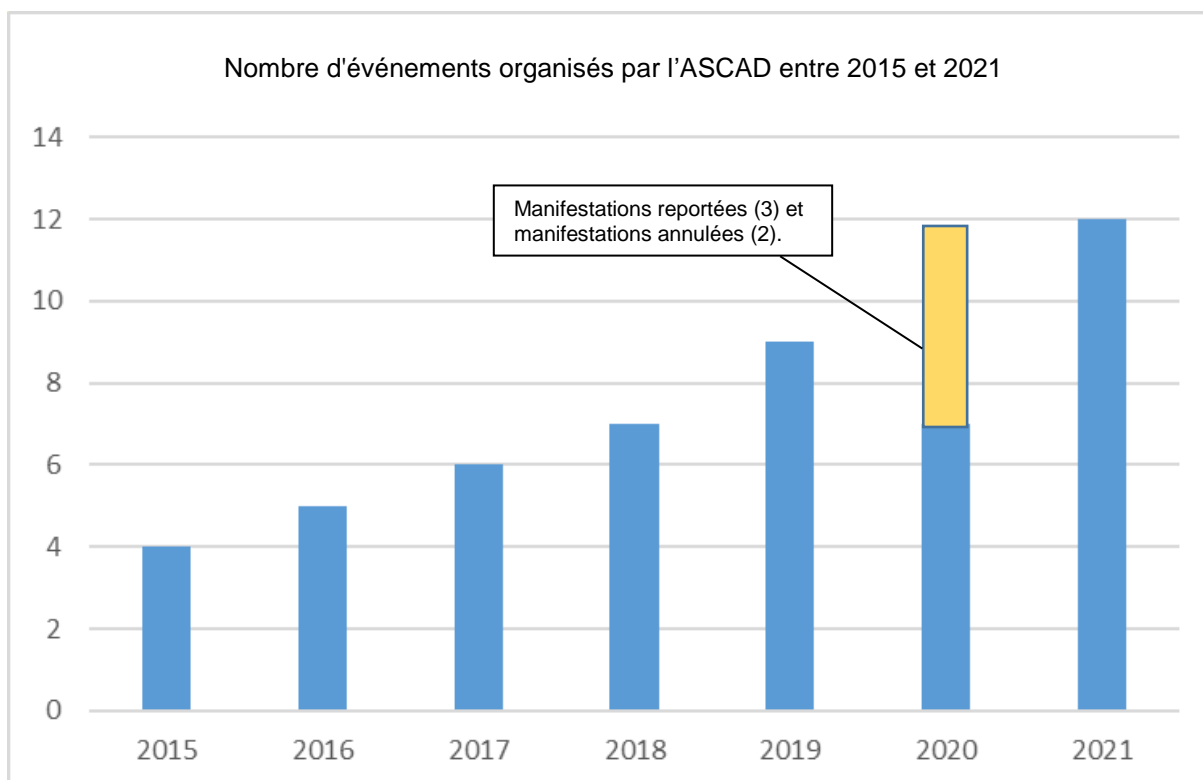
- La revue spécialisée HK-Gebäudetechnik a publié un article sur le Forum du chauffage à distance 2020 intitulé «Thermische Netze reduzieren CO₂-Emissionen» (Les réseaux thermiques réduisent les émissions de CO₂).
- Un résumé des différents exposés a été publié dans le magazine Spektrum Gebäude-Technik sous le titre «Wärmewende mit Fernwärme» (Chauffage à distance et transition énergétique).
- Un article sur le Forum du chauffage à distance intitulé «Chauffage à distance et transition énergétique» a été publié dans la revue Aqua & Gas.
- Des annonces et des interviews parus à intervalles irréguliers dans les revues spécialisées ont permis de sensibiliser les lecteurs sur le thème du chauffage à distance et la tenue du Forum du chauffage à distance.
- Fin 2019, toutes les communes suisses ont été contactées par écrit et invitées au Forum du chauffage à distance 2020.

En septembre 2020, le magazine Commune suisse a publié un article du directeur de l'ASCAD intitulé «Le chauffage à distance: quels sont les facteurs de succès déterminants?».

Les demandes de membres et de cercles intéressés sont par ailleurs traitées régulièrement.

6. Manifestations / formations continues et perfectionnement

Le nombre de manifestations a augmenté de manière continue au cours des dernières années. En passant de 4 à 9 événements par an, l'ASCAD a plus que doublé le nombre de manifestations organisées, afin de mieux répondre aux besoins des différentes catégories de membres et des régions linguistiques. En 2020, seules 7 des 12 manifestations initialement planifiées ont pu avoir lieu physiquement en raison de la pandémie. En Romandie, 3 événements ont malheureusement dû être reportés en 2021 (soirée des planificateurs, séminaire sur le chauffage et le froid à distance et stage de vente) et 2 autres ont malheureusement dû être annulés (journée d'échange d'expériences et rencontre des exploitants). À l'avenir, l'offre sera ponctuellement étendue et enrichie d'événements numériques complémentaires. Pour 2021, 12 manifestations sont actuellement prévues, dont au moins 4 au format digital.



Jusqu'en 2015, le programme proposait le Forum du chauffage à distance, une formation de vente, une soirée des planificateurs en allemand et une journée d'échange d'expériences. Le séminaire chauffage à distance / froid à distance en allemand a été intégré en 2016, puis également en français en 2017. À cela se sont ajoutées la rencontre des exploitants bilingue en 2018 et une première soirée des planificateurs en français, ainsi qu'une manifestation sur le chauffage à distance en italien au Tessin en 2019. Pour 2021, 3 à 4 nouveaux événements numériques de deux à trois heures sont en cours de préparation. Un premier événement aura lieu au printemps.

6.1 Forum du chauffage à distance

Organisé chaque année fin janvier à Bienne, le Forum du chauffage à distance est exclusivement financé par des contributions de sponsors et par les frais de participation, hors du budget ordinaire de l'association. Accueillant régulièrement 350 à 420 participants, le Forum compte parmi les congrès d'experts établis de Suisse. Pendant l'année faisant l'objet du rapport, l'association a organisé le Forum 2020, qui a pu se tenir une nouvelle fois avec succès le 23 janvier 2020 sous l'intitulé «Chauffage à distance et transition énergétique» avec plus de 410 participants.

En 2020, le comité d'organisation a également préparé le Forum de 2021. Le 20^e Forum anniversaire a malheureusement dû être repoussé d'un an en raison de la pandémie de corona. Il aura lieu le 26 ou 27 janvier 2022 et sera intitulé «Chauffage à distance - en avant la musique!». Il convient à cette occasion de saluer le travail fourni par le comité d'organisation.

6.2 Formation de vente

La formation de vente de deux jours organisé à Suhr s'est de nouveau tenu les 5 et 6 mai 2020. 11 membres et d'autres personnes intéressées ont participé à l'évènement.

6.3 Soirée des planificateurs d

Les 3 septembre, 22 octobre et 26 novembre, l'ASCAD a organisé la soirée des planificateurs à l'Hôtel du Parc à Baden dans le respect des mesures sanitaires. Les 60 participants ont pu assister à deux exposés passionnants:

- Technologie d'absorption
- Technique de pompage dans les réseaux de chauffage à distance

6.4 Séminaire sur le chauffage / froid à distance

Les 8 et 19 septembre et les 15 et 16 octobre 2020, le séminaire sur le chauffage et froid à distance conçu sur deux jours pour les preneurs de décisions a eu lieu pour la cinquième et sixième fois à la Haute école de Lucerne sous l'égide de l'ASCAD. Au total, 49 personnes ont participé à cette formation continue organisée par les membres du comité Joachim Ködel et René Bachmann.

Le même séminaire prévu en français les 4 et 5 novembre 2020 a malheureusement dû être reporté à 2021 en raison de la pandémie, malgré un nombre suffisant d'inscrits. La collaboration entre Joachim Ködel, la Haute École de Lucerne et les représentants de la Haute Ecole d'Ingénierie d'Yverdon-les-Bains (HEIG-VD) a fait ses preuves. Certaines optimisations et des changements d'intervenant sont prévus pour les séminaires de 2021.

6.6 Soirée des planificateurs f

La deuxième soirée des planificateurs prévue le 26 novembre 2020 en Romandie à Orbe (VD) a malheureusement dû être repoussée pour les raisons que nous connaissons tous. Nous avons déjà reçu 20 inscriptions. L'évènement aura lieu en septembre 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

6.7 Journée d'échange d'expériences

En novembre 2020, aucune journée d'échange d'expériences n'a pu être organisée en raison de la pandémie. La prochaine journée aura lieu en novembre 2021 en Suisse centrale, la région natale du nouveau président de l'ASCAD.

6.8 Rencontre des exploitants

La rencontre des exploitants initialement prévue en juin et reportée à fin novembre/début décembre 2020 a également été victime de la pandémie. Dès que les conditions le permettront, la préparation d'une prochaine rencontre des exploitants sera lancée.

7. Technique, exploitation et projets

7.1 Guide sur le chauffage à distance

La traduction en italien du Guide du chauffage et froid à distance a débuté en 2020. Le guide peut être téléchargé sur le site Internet de l'ASCAD depuis février 2021. Il sera présenté aux personnes intéressées en mars/avril 2021 dans le cadre d'une manifestation numérique organisée conjointement par l'ASCAD et Énergie-bois Suisse.

7.2 Collaboration concernant le guide des sous-stations de chauffage à distance

Au cours de l'année 2019, l'OFEN a demandé au bureau d'ingénieurs Verenum d'élaborer un guide pour les sous-stations de chauffage à distance. Un représentant du comité de l'ASCAD a activement participé aux séances du projet et à l'élaboration du guide. Ce dernier a été publié en allemand en 2020 et peut être téléchargé sur le site Internet de l'ASCAD. (Traduction en français en cours)

7.3 Ensemble de règlements relatifs au chauffage à distance / collaboration avec AGFW

Le 9 août 2018, l'accord de coopération entre le groupe d'études allemand sur le chauffage à distance (AGFW) et l'ASCAD a pu être signé. Peu après, des travaux visant une publication commune de certaines parties de l'ensemble de règlements de l'AGFW avec des remarques spécifiques à la Suisse ont débuté. L'objectif est d'atteindre un approvisionnement en chauffage à distance rentable grâce à la standardisation dans la région germanophone et au-delà, tout en garantissant une sécurité technique suffisante. Au total, 16 directives de l'AGFW applicables à la Suisse ont été sélectionnées. Les trois premières directives ont été traduites en français en 2020 et les fiches annexes correspondantes ont été élaborées. La publication de 11,5 directives avec les fiches annexes correspondantes est prévue au printemps 2021. 4,5 autres directives seront ensuite finalisées début 2022.

8. Stratégie de progression

Initiée par l'atelier stratégique du 5 décembre 2019, l'ASCAD s'est intensément consacrée en 2020 à l'élaboration et la mise en œuvre de la «Stratégie de progression» sous la direction du groupe de travail Stratégie (anciennement GT Avenir, le président O. Reichmuth, les deux vice-présidents P. Papaux et U. Brunner ainsi que le directeur de l'ASCAD sont les membres actuels de ce groupe de travail). À cette occasion, la vision directrice de l'ASCAD ainsi que les quatre champs d'action principaux (lobbying politique, formation continue et perfectionnement, marketing et réglementation technique) ont été confirmés. Lors de l'assemblée générale, la demande de mise en œuvre de la Stratégie de progression et l'augmentation nécessaire des cotisations ont été abordées et adoptées à l'unanimité.

La mise en œuvre des différentes mesures et des projets de la Stratégie de progression est désormais en cours depuis août 2020. Les premières étapes concernaient la recherche et l'engagement d'un directeur adjoint et d'une nouvelle secrétaire. Elles ont pu être menées à bien avant la fin 2020. La liste des mesures et des projets de la Stratégie de progression comprend actuellement 45 points, attribuables en grande partie aux champs d'action susmentionnés. Une part significative des mesures a déjà pu être mise en œuvre. La liste est complétée en permanence. Les membres peuvent suggérer de nouvelles idées de mesures et de projets à tout moment.

9. Statistiques sur le chauffage à distance

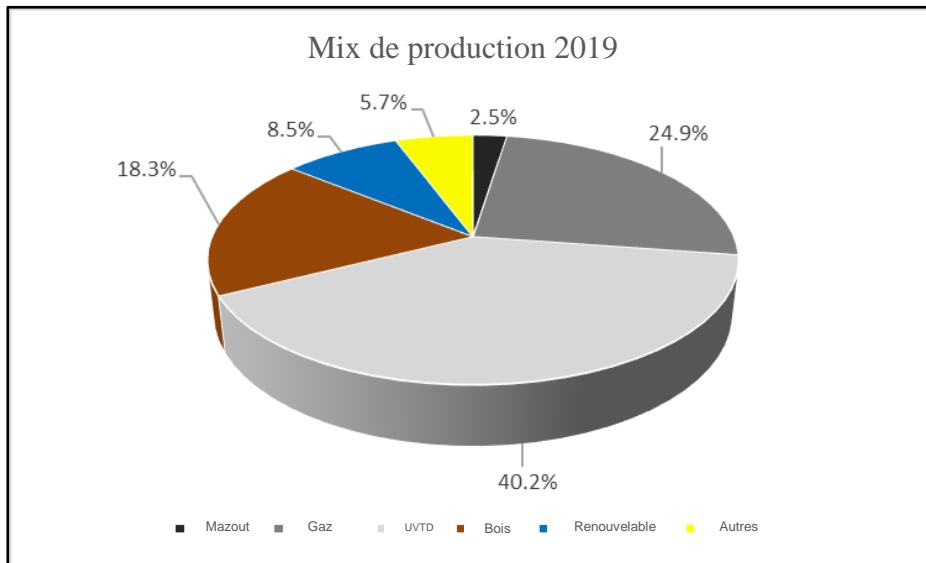
Au cours de l'année 2020, l'ASCAD était en contact avec l'OFEN, afin d'aborder la problématique des statistiques complètes sur le chauffage à distance. Au sein de la statistique globale de l'énergie, l'OFEN établit une statistique séparée sur le chauffage à distance, qui ne comprend qu'environ 80 des plus grandes centrales thermiques et nucléaires. La production thermique déterminée et la consommation finale de chauffage à distance ne fournissent donc pas une vue d'ensemble complète de la branche du chauffage à distance. Grâce au soutien de l'OFEN, une liste des quelque 1000 réseaux de chauffage existants a pu être créée et actualisée lors d'une première étape.

Sur la base des données fournies par Energie-Bois Suisse, il est possible d'estimer que près de 1'200 GWh de chauffage à distance issu du chauffage au bois sont livrés par des entreprises non-membres de l'ASCAD.

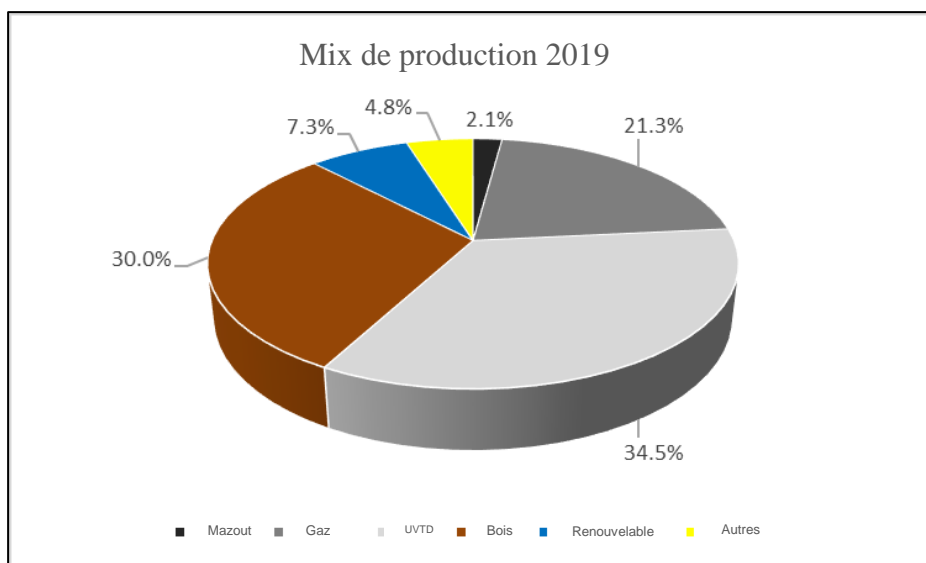
L'ASCAD continue à œuvrer en faveur de l'établissement de données statistiques aussi complètes que possible devant servir de base à la définition et au contrôle de la réalisation de l'extension du chauffage à distance au cours des prochaines décennies.

La production de chaleur des membres de l'ASCAD (y compris d'anciens grands membres) s'est élevée à environ 8'157 GWh en 2019. La quantité de chauffage vendue était d'env. 7'203 GWh (année précédente 2018: 6'308 GWh) pour une puissance de raccordement de plus de 4'000 MW. Les déperditions de chaleur (différence entre la production et la vente de chaleur) s'élevaient à env. 11.7% en moyenne.

Les rejets thermiques des usines d'incinération des ordures ménagères constituent la principale énergie primaire pour le chauffage à distance en Suisse (env. 40%), suivi par le gaz naturel (env. 25%), le bois (env. 18%), la chaleur renouvelable (env. 8.5%), les rejets thermiques des centrales nucléaires (env. 5.7%), et le mazout (env. 2.5%).



En tenant compte de la chaleur à distance émise par des chauffages au bois d'entreprises non-membres de l'ASCAD, la chaleur mise à disposition par le chauffage à distance était d'environ 8'400 GWh (vente de chaleur), ce qui correspond à environ 8% des besoins calorifiques suisses. La prise en compte des chauffages au bois d'entreprises non-membres évoqués plus haut implique un changement dans le mix de production du chauffage à distance suisse. La part du bois augmente à 30.0%, ce qui réduit en proportion la part de toutes les autres sources d'énergie primaire. Avec 34.5%, les rejets thermiques des usines d'incinération des ordures ménagères restent la principale source, suivis par le bois (30.0%), le gaz naturel (21.3%), la chaleur renouvelable (7.3%), les rejets thermiques des centrales nucléaires (4.8%) et le mazout (2.1%).



L'objectif doit être au moins de doubler la production de chauffage à distance d'ici 2050 et d'atteindre, à long terme, une part de chauffage à distance dans les besoins calorifiques de 30 à 50%. Les Perspectives énergétiques 2050+ publiées par l'OFEN fin 2020 confirment l'objectif d'un doublement de la production de chaleur via les réseaux thermiques.

Près de 27% (ou à peine 23% en tenant compte des chauffages au bois d'entreprises non-membres de l'ASCAD) de l'énergie primaire utilisée provient toujours de combustibles fossiles. La part fossile a reculé d'env. 1-2% par an au cours des dernières années.

10. Finances

10.1. Bilan

L'actif de CHF 749'865.24 correspond au passif de CHF 749'865.24. Le capital propre de l'association avant l'utilisation du résultat se monte à CHF 238'860.60. Les capitaux de tiers à court terme (créanciers, prépaiements Forum du chauffage à distance, TVA, passifs transitoires) s'élèvent à CHF 204'692.46. Les capitaux de tiers à long terme de CHF 236'239.24 se composent du fonds de compensation Forum de CHF 200'239.24 et du fonds de compensation pour la base de données webGIS de CHF 36'000.00 récemment plafonné. Le fonds de financement du guide a été supprimé à la clôture du projet. Le bénéfice de l'exercice 2020 s'élève à CHF 70'072.94, en raison notamment des recettes générées lors des projets de 2020, des bénéfices réjouissants réalisés lors du Forum du chauffage à distance 2020 et de l'augmentation des cotisations adoptée dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de progression.

10.2. Compte de résultat

Le compte de résultat a été clôturé avec un revenu brut (incluant les recettes du Forum du chauffage à distance) de CHF 394'386.92 (2019: 302'635.83). Les dépenses des comptes de l'association s'élèvent à CHF 364'663.57. Grâce à des recettes extraordinaires, il en résulte un bénéfice d'exploitation de CHF 70'072.94. Ce résultat a pu être atteint grâce à une augmentation des recettes issues des cotisations, des revenus provenant d'autres activités (notamment du Forum du chauffage à distance et des séminaires sur le chauffage / froid à distance) et des effets transitoires (démarrage de la mise en œuvre de la Stratégie de progression, recettes élevées pour le projet sur l'ensemble de règles, dont les charges seront principalement supportées en 2021).

En ce qui concerne les recettes, les cotisations des membres (CHF 327'876.75) étaient supérieures d'environ CHF 74'400 au montant de l'année précédente (CHF 253'409.00) grâce à l'augmentation des cotisations liée à la mise en œuvre de la Stratégie de progression, ainsi qu'à une augmentation du nombre de membres.

10.3 Forum du chauffage à distance

Géré sous forme de centre de profit de l'association, le Forum du chauffage à distance a enregistré des recettes de sponsoring et des frais de participation records de CHF 245'452.89 et des dépenses de CHF 204'811.32. L'excédent réalisé s'élève à CHF 40'641.57 et a été crédité sur les comptes de l'association. Le solde du fonds de compensation Forum du chauffage à distance était de CHF 200'239.24 au 31.12.2020.

11. Perspectives 2021

En 2021, la mise en œuvre des mesures et des projets de la Stratégie de progression axée sur le lobbying politique, la formation continue et le perfectionnement, le marketing et l'ensemble de règles techniques figure au premier rang des priorités.

Dès le mois de février, l'ASCAD disposera d'un directeur adjoint en la personne de Diego Hangartner de la Haute École de Lucerne. Il assumera en priorité le sujet de la formation continue et du perfectionnement, tandis que la nouvelle secrétaire de l'association Ursula Spycher se consacrera au marketing. Le directeur se concentrera quant à lui sur le lobbying politique (plan général sur les réseaux thermiques) et l'ensemble de règles techniques (publication de règles communes à l'AGFW et l'ASCAD).

La publication du Guide du chauffage / froid à distance en italien est également prévue en février.

Au total, 3 à 4 nouveaux webinaires sont prévus pour 2021. Le premier sera consacré au thème de la formation et du perfectionnement et le second au thème du financement. Au total, 12 manifestations sont prévues en 2021. Le comité d'organisation est chargé de la préparation du 20^e Forum anniversaire du chauffage à distance du 26 ou 27 janvier 2020.

Dans le cadre d'une étude de financement payée par SuisseEnergie, les membres exploitants et contracteurs de l'ASCAD se verront remettre un questionnaire. L'étude élaborée par l'entreprise Ecoplan en étroite collaboration avec l'ASCAD sera publiée au printemps 2021.

La votation sur la loi sur le CO₂ aura probablement lieu en juin 2021. L'ASCAD s'engagera en faveur du oui au sein du comité Économie suisse pour la loi sur le CO₂.

Parallèlement à cela, nous resterons attentifs aux prochaines étapes de la loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée.

La finalisation du cahier des charges sur la distribution du chauffage à distance est prévue avec l'ASED et la SSIGE (thème de la sécurité au travail).

De manière générale, la collaboration avec différentes organisations partenaires et divers offices doit continuer à être renforcée.

12. Remerciements

Différents membres de notre association jouent un rôle important et essentiellement bénévole pour les activités et les projets de l'ASCAD. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur collaboration loyale et coopérative.

Pour finir, nous remercions tous nos membres pour la confiance qu'ils nous accordent. Nous sommes heureux de défendre leurs intérêts et d'œuvrer en faveur du chauffage à distance dans notre pays.


Association suisse du chauffage à distance

Le président



Othmar Reichmuth

Le directeur



Andreas Hurni